

Le 4 novembre 2014

L'honorable Lisa Raitt
Ministre des Transports
Place de Ville Tour C, 29^e étage
330, rue Sparks
Ottawa, ON
K1A 0N5

J'atteste par la présente que la motion suivante est un extrait des minutes de la réunion régulière du Conseil Municipal du village de Saint-Louis-de-Kent tenue le mardi 21 octobre 2014 à l'édifice municipal à 19h00.

14-101

SAUVONS POSTES CANADA – NON AUX COMPRÉSSIONS

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultation adéquate sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, les réductions des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure u service public qui doit être préservé;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE Saint-Louis-de-Kent écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE Saint-Louis-de-Kent demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

ROLAND GALLANT propose, appuyé par **HOWARD VAUTOUR**, d'envoyer une lettre d'appui à Poste Canada.

Adoptée

Veuillez noter que Madame le maire Danielle Dugas se déclara en conflit d'intérêt et n'était présente lors du vote.



Marie-Paul Robichaud
Secrétaire municipal

cc. Monsieur Denis Lemelin, président, Syndicat des travailleurs et travailleuses de postes.

cc. Monsieur Dominic LeBlanc, Député de Beauséjour (Nouveau-Brunswick)

cc. Monsieur Brad Woodside, Président, Fédération canadienne des municipalités